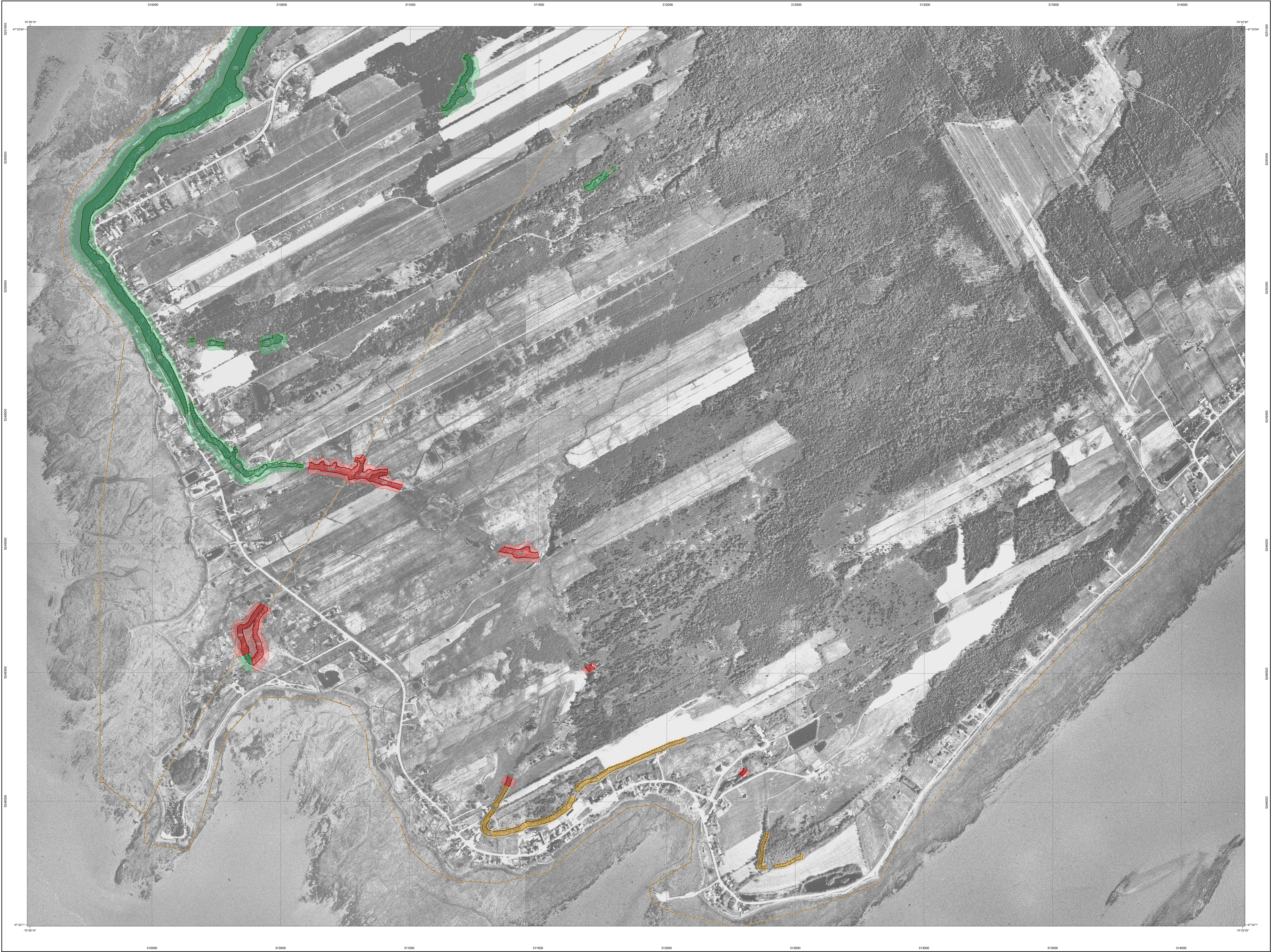


Cap-à-la-Branche



Zones exposées aux glissements de terrain
Carte de contraintes à l'utilisation du sol

Cap-à-la-Branche

Zones de contraintes relatives aux glissements de terrain

- NA1** Zone composée de sols à prédominance argileuse, avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements d'origine naturelle ou anthropique
- NH** Zone composée de sols hétérogènes, (fil ou roc altéré) avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements d'origine naturelle ou anthropique
- NR** Zone composée de roc et/ou de fragments de roc, susceptible d'être affectée par des chutes de bloc d'origine naturelle ou pouvant être déstabilisée par des interventions d'origine anthropique
- NC** Zone contenant des débris d'ancien glissement de terrain susceptible d'être réactivé par des phénomènes naturels ou par des interventions d'origine anthropique

Note: Les zones foncées correspondent aux talus tandis que les zones claires représentent les bandes de protection à la base et au sommet des talus.

— Sommet du talus

— Base du talus

— Limite du relevé LIDAR

Avis à l'utilisateur

Cette carte a pour but de localiser les parties de territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain prescrites par le gouvernement du Québec. La carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application du cadre normatif selon chacune des zones.

Les zones ont été délimitées en fonction des conditions existantes lors de la cartographie, et leur degré de précision est tributaire de celui des données de base et de l'échelle utilisées. Quant au cadre normatif, il a été élaboré principalement en fonction du type de glissement approfondi et de l'intervention ou de l'utilisation projetée.

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il présente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la probabilité qu'il le soit est extrêmement faible.

Métadonnées

Surface de référence géodésique : Ellipsoïde GRS 80

Système de référence géodésique : NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84

Projection cartographique : Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3° - Système de coordonnées étirées du Québec (SCQ3), fuseau 1

Longitude d'origine (méridien central) : 70°30' ouest

Latitude d'origine (équateur) : 0°

Coordonnées d'origine : X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre

Facteur d'échelle : 0,9999

(1 cm sur la carte équivaut à 5000 cm sur le terrain, soit 50 mètres)

0 50 100 200 300 400 500 m

1 / 5000

Sources

Données

Relevé géotechnique de terrain

Hypsométrie de référence par relevé LIDAR aéroporté

Orthophotographies aériennes à l'échelle de 1:40 000 (Q01806068 et Q01806070)

Version 1.0 (avril 2010)

Organisme

Ministère des Transports du Québec

Ministère des Transports du Québec

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec

Date / Année

2009

13 mai 2009
30 octobre 2007
5 mai 2005

23 mai 2001

Réalisation

Production : Ministère des Transports du Québec
Direction du laboratoire des chaussées
Service de la géotechnique et de la géologie

© Gouvernement du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2^{ème} trimestre 2010